

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00180 Numéro SIREN : 321 876 377 Nom ou dénomination : FONDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt 11680



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FONDIS

4 Avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

S.A.S. au capital de 305 000 €
R.C.S. Tours 321 876 377

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mai 2017 au 30 Avril 2018

Certifié conforme



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	12 259 288	5 155 565	7 103 722	7 506 376
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	634 657	61 044	573 613	533 962
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	71 063	61 044	10 019	369
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	533 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 904 888	5 094 521	4 810 367	4 958 298
TERRAINS	1 513 370	75 929	1 437 440	1 457 226
CONSTRUCTIONS	5 739 251	3 212 764	2 526 486	2 805 922
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 101 070	1 565 094	535 976	391 582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	339 017	240 732	98 285	135 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	212 178		212 178	168 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 719 742		1 719 742	2 014 115
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	584 420		584 420	486 125
PRETS	736 486		736 486	1 138 309
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 386		96 386	87 231
ACTIF CIRCULANT	7 474 269	10 310	7 463 959	6 643 235
STOCKS ET EN-COURS	3 132 497		3 132 497	2 849 307
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 772		10 772	8 948
MARCHANDISES	3 121 724		3 121 724	2 840 359
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	126 692		126 692	102 339
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 508 095	10 310	1 497 785	1 134 916
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	114 089	10 310	103 779	90 387
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 394 006		1 394 006	1 044 529
CREANCES DIVERSES (3)	1 094 312		1 094 312	1 234 525
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	1 477 560		1 477 560	1 169 173
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	71 286		71 286	89 146
TOTAL GENERAL	19 733 557	5 165 875	14 567 682	14 149 612
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			182 570	23 278
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 499 069	4 944 314
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	4 289 314	3 720 749
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	4 258 814	3 690 249
RESULTAT DE L'EXERCICE	904 755	918 564
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>5 499 069</i>	<i>4 944 314</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	88 000	
PROVISIONS POUR RISQUES	88 000	
DETTES (1)	8 980 613	9 205 297
DETTES FINANCIERES (2)	3 963 123	4 442 120
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 097 172	3 587 661
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	865 950	854 458
DETTES D'EXPLOITATION	4 761 148	4 694 746
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 266 218	3 137 902
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 402 070	1 472 236
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	92 858	84 607
DETTES DIVERSES	250 365	60 381
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	127 910	39 229
AUTRES DETTES DIVERSES	122 455	21 152
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 975	8 049
TOTAL GENERAL	14 567 682	14 149 612
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 105 676 5 874 936	3 607 691 5 597 606
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 939 962	38 992 908
VENTES DE MARCHANDISES	39 068 133	38 157 076
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	16 698	21 693
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	535 266	483 712
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	39 620 098	38 662 482
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	37 227	23 207
REPRISES SUR PROVISIONS	7 008	52 897
TRANSFERTS DE CHARGES	61 400	44 904
AUTRES PRODUITS	214 228	209 416
CHARGES D'EXPLOITATION	38 473 220	37 490 016
ACHATS DE MARCHANDISES	31 309 018	29 970 508
VARIATION DES STOCKS	(281 365)	19 300
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(273 630)	(75 895)
VARIATION DES STOCKS	(1 824)	3 339
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 778 405	2 846 717
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	455 947	447 288
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 079 572	2 935 804
CHARGES SOCIALES	846 135	834 781
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	455 195	449 547
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 310	7 008
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	88 000	
AUTRES CHARGES	7 456	51 615
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 466 741	1 502 892
PRODUITS FINANCIERS	123 091	105 849
PARTICIPATIONS	89 820	89 820
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 884	12 186
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	22 386	3 843
CHARGES FINANCIERES	119 548	132 182
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	119 548	132 182
RESULTAT FINANCIER	3 542	(26 332)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 470 284	1 476 559



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	106 309	91 618
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	106 309	71 618
REPRISES SUR PROVISIONS		20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	115 234	36 967
SUR OPERATIONS DE GESTION	100 045	1 456
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 189	31 527
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 984
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 925)	54 650
PARTICIPATION DES SALAIRES	323 462	324 842
IMPOTS SUR LES BENEFICES	233 142	287 803
<i>Total des produits</i>	<i>40 169 362</i>	<i>39 190 376</i>
<i>Total des charges</i>	<i>39 264 607</i>	<i>38 271 811</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	904 755	918 564
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	92 479	92 696
Charges financières concernant les entreprises liées	1 860	2 234

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; ne fait pas l'objet d'amortissement.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de Télévision-Image-Son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce «Pâtisserie Aux délices des beaux Arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	593 025	41 632		634 657
Immobilisations corporelles	9 746 805	305 282	147 198	9 904 889
Immobilisations financières - titres	788 574	113 484	15 189	886 869
Immobilisations financières - créances	1 225 541	12 824	405 492	832 873
	12 353 945	473 222	567 879	12 259 288

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	59 062	1 982		61 044
Immobilisations corporelles	4 788 507	453 213	147 198	5 094 522
	4 847 569	455 195 (*)	147 198	5 155 566
(*) Dont dotation : . linéaire		427 228		
. dégressive		27 967		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges		88 000		88 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 008	10 310	7 008	10 310
	7 008	98 310 (*)	7 008 (*)	98 310
(*) Dont : . exploitation		98 310	7 008	
. financier				
. exceptionnel				

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	832 873	182 571	650 302
Acomptes versés sur commandes	126 693	126 693	
Créances d'exploitation	1 508 096	1 508 096	
Créances diverses	1 094 312	1 094 312	
Charges constatées d'avance	71 286	71 286	
	3 633 260	2 982 958	650 302

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 694	2 694		
Emprunts bancaires (1)	3 094 478	519 105	1 620 380	954 993
Emprunts & dettes financières divers (2)	865 951	497 379	368 572	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 761 148	4 599 417		161 731
Dettes diverses	250 366	250 366		
Produits constatés d'avance	5 976	5 976		
	8 980 613	5 874 937	1 988 952	1 116 724

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 694

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 140 697

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 630 890

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 438 985

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	166
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	73

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 189 134
- Drive	9 991 769
- Station-service	7 319 930
- Point chaud	119 265
	39 620 098

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	12
- Employés	160
	178

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 154 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 177 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductible	45	0
Subvention commerciale accordée	100 000	0
Cession immobilisation financière	15 189	97 110
Remboursement TICFE	0	9 199
	115 234	106 309

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	161 731
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	161 731
	323 462

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 JB.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	344 153
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-111 011
	233 142

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	176 581
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	170 141

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 2 976 567.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 225 508	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés...	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 243 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	CHARPI	LE TULPIER	2 JB
Participations	150 000	152 449	
Créances diverses	654 225		281 694
Autres créances d'exploitation	61 915		
Emprunts et dettes financières divers		167 919	271 065
Produits de participation		89 820	
Intérêts et produits assimilés divers	2 659		
Intérêts et charges assimilées		700	1 160
Subvention commerciale accordée	100 000		

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. CHARPI 37 230 Fondettes R.C.S. TOURS 520 366 824	S.C.I. LE TULPIER 37 230 Fondettes R.C.S. TOURS 330 674 426
Capital	50 000	7 622
Capitaux propres autres que le capital	48 586	101 731
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	150 000	152 449
Valeur nette des titres détenus	150 000	152 449
Prêts et avances consentis	646 218	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 701 891	139 363
Résultat du dernier exercice clos	-448	95 160
Dividendes encaissés	0	89 820

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 OCTOBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2018 s'élevant à 904 755,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 904 755,20 euros

A titre de dividendes 400 000,00 euros

Soit 160 euros par action

Le solde 504 755,20 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 4 763 569,25 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

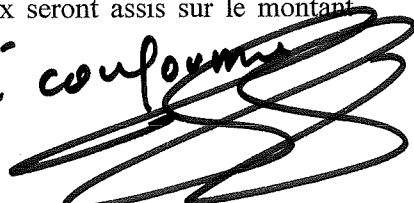
Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 640 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 399 360 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Carrière conforme



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2015	250 000 €	2 500	400 €	249 600 €
30/04/2016	350 000 €	2 500	560 €	349 440 €
30/04/2017	350 000 €	2 500	560 €	349 440 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Jacques BOUHIER



STREGO AUDIT - TOURS

7, rue Dora Maar
Espace Arthur Rimbaud
BP 67152
37071 TOURS Cedex 2
Tél : 02 47 71 23 45
Fax : 01 57 67 47 53
strego.tours@strego.fr

Exemplaire destiné au Greffe

FONDIS

SAS au capital de 305 000 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES
R.C.S. TOURS : 321 876 377

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2018

FONDIS

SAS au capital de 305 000 €

Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES

R.C.S. TOURS : 321 876 377

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2018

A l'Assemblée Générale de la SAS FONDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS FONDIS à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice pour ce qui concerne :

- les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées

comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 10 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT



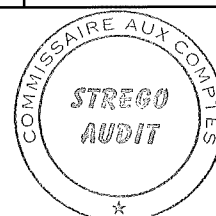
Agnès DELAMETTE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018



BILAN

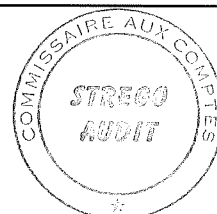
ACTIF	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	12 259 288	5 155 565	7 103 722	7 506 376
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	634 657	61 044	573 613	533 962
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	71 063	61 044	10 019	369
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	533 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 904 888	5 094 521	4 810 367	4 958 298
TERRAINS	1 513 370	75 929	1 437 440	1 457 226
CONSTRUCTIONS	5 739 251	3 212 764	2 526 486	2 805 922
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 101 070	1 565 094	535 976	391 582
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	339 017	240 732	98 285	135 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	212 178		212 178	168 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 719 742		1 719 742	2 014 115
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	584 420		584 420	486 125
PRETS	736 486		736 486	1 138 309
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 386		96 386	87 231
ACTIF CIRCULANT	7 474 269	10 310	7 463 959	6 643 235
STOCKS ET EN-COURS	3 132 497		3 132 497	2 849 307
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 772		10 772	8 948
MARCHANDISES	3 121 724		3 121 724	2 840 359
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	126 692		126 692	102 339
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 508 095	10 310	1 497 785	1 134 916
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	114 089	10 310	103 779	90 387
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 394 006		1 394 006	1 044 529
CREANCES DIVERSES (3)	1 094 312		1 094 312	1 234 525
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	63 825		63 825	63 825
DISPONIBILITES	1 477 560		1 477 560	1 169 173
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	71 286		71 286	89 146
TOTAL GENERAL	19 733 557	5 165 875	14 567 682	14 149 612
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			182 570	23 278
(3) Dont à plus d'un an				





BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	5 499 069	4 944 314
CAPITAL	305 000	305 000
RESERVES	4 289 314	3 720 749
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	4 258 814	3 690 249
RESULTAT DE L'EXERCICE	904 755	918 564
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>5 499 069</i>	<i>4 944 314</i>
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 88 000	
PROVISIONS POUR RISQUES	88 000	
 DETTES (1)	 8 980 613	 9 205 297
DETTES FINANCIERES (2)	3 963 123	4 442 120
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 097 172	3 587 661
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	865 950	854 458
DETTES D'EXPLOITATION	4 761 148	4 694 746
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 266 218	3 137 902
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 402 070	1 472 236
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	92 858	84 607
DETTES DIVERSES	250 365	60 381
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	127 910	39 229
AUTRES DETTES DIVERSES	122 455	21 152
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	5 975	8 049
 TOTAL GENERAL	 14 567 682	 14 149 612
 (1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	 3 105 676 5 874 936	 3 607 691 5 597 606





COMPTE DE RESULTAT

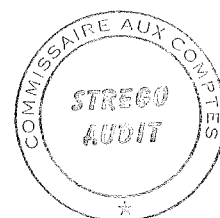
	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 939 962	38 992 908
VENTES DE MARCHANDISES	39 068 133	38 157 076
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	16 698	21 693
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	535 266	483 712
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	39 620 098	38 662 482
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	37 227	23 207
REPRISES SUR PROVISIONS	7 008	52 897
TRANSFERTS DE CHARGES	61 400	44 904
AUTRES PRODUITS	214 228	209 416
CHARGES D'EXPLOITATION	38 473 220	37 490 016
ACHATS DE MARCHANDISES	31 309 018	29 970 508
VARIATION DES STOCKS	(281 365)	19 300
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(273 630)	(75 895)
VARIATION DES STOCKS	(1 824)	3 339
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	2 778 405	2 846 717
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	455 947	447 288
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 079 572	2 935 804
CHARGES SOCIALES	846 135	834 781
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	455 195	449 547
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 310	7 008
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	88 000	
AUTRES CHARGES	7 456	51 615
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 466 741	1 502 892
PRODUITS FINANCIERS	123 091	105 849
PARTICIPATIONS	89 820	89 820
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 884	12 186
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	22 386	3 843
CHARGES FINANCIERES	119 548	132 182
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	119 548	132 182
RESULTAT FINANCIER	3 542	(26 332)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 470 284	1 476 559





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/18 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/17 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	106 309	91 618
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	106 309	71 618
REPRISES SUR PROVISIONS		20 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	115 234	36 967
SUR OPERATIONS DE GESTION	100 045	1 456
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 189	31 527
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 984
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(8 925)	54 650
PARTICIPATION DES SALAIRES	323 462	324 842
IMPOTS SUR LES BENEFICES	233 142	287 803
<i>Total des produits</i>	<i>40 169 362</i>	<i>39 190 376</i>
<i>Total des charges</i>	<i>39 264 607</i>	<i>38 271 811</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	904 755	918 564
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	92 479	92 696
Charges financières concernant les entreprises liées	1 860	2 234



ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; ne fait pas l'objet d'amortissement.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.



L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de Télévision-Image-Son »	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce « Pâtisserie Aux délices des beaux Arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593



Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	593 025	41 632		634 657
Immobilisations corporelles	9 746 805	305 282	147 198	9 904 889
Immobilisations financières - titres	788 574	113 484	15 189	886 869
Immobilisations financières - créances	1 225 541	12 824	405 492	832 873
	12 353 945	473 222	567 879	12 259 288

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	59 062	1 982		61 044
Immobilisations corporelles	4 788 507	453 213	147 198	5 094 522
	4 847 569	455 195 (*)	147 198	5 155 566
(*) Dont dotation : . linéaire		427 228		
. dégressive		27 967		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges		88 000		88 000
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 008	10 310	7 008	10 310
	7 008	98 310 (*)	7 008 (*)	98 310
(*) Dont : . exploitation		98 310	7 008	
. financier				
. exceptionnel				

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	832 873	182 571	650 302
Acomptes versés sur commandes	126 693	126 693	
Créances d'exploitation	1 508 096	1 508 096	
Créances diverses	1 094 312	1 094 312	
Charges constatées d'avance	71 286	71 286	
	3 633 260	2 982 958	650 302

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 694	2 694		
Emprunts bancaires (1)	3 094 478	519 105	1 620 380	954 993
Emprunts & dettes financières divers (2)	865 951	497 379	368 572	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 761 148	4 599 417		161 731
Dettes diverses	250 366	250 366		
Produits constatés d'avance	5 976	5 976		
	8 980 613	5 874 937	1 988 952	1 116 724

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 694

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 140 697

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 630 890

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 438 985

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	166
- Moins-value latente à la fin de l'exercice	73



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	22 189 134
- Drive	9 991 769
- Station-service	7 319 930
- Point chaud	119 265
	39 620 098

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	12
- Employés	160
	178

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2016, qui s'élève à 154 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2017, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 7 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2018 au taux de 6 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 177 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductible	45	0
Subvention commerciale accordée	100 000	0
Cession immobilisation financière	15 189	97 110
Remboursement TICFE	0	9 199
	115 234	106 309

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	161 731
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	161 731
	323 462

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 75 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 JB.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	344 153
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-111 011
	233 142

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	176 581
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	170 141



AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 2 976 567.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 225 508	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

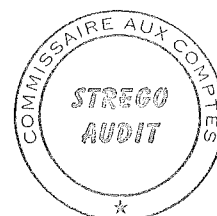
Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.5 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

243 000 €



Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	CHARPI	LE TULPIER	2 JB
Participations	150 000	152 449	
Créances diverses	654 225		281 694
Autres créances d'exploitation	61 915		
Emprunts et dettes financières divers		167 919	271 065
Produits de participation		89 820	
Intérêts et produits assimilés divers	2 659		
Intérêts et charges assimilées		700	1 160
Subvention commerciale accordée	100 000		

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.A.R.L. CHARPI 37 230 Fondettes R.C.S. TOURS 520 366 824	S.C.I. LE TULPIER 37 230 Fondettes R.C.S. TOURS 330 674 425
Capital	50 000	7 622
Capitaux propres autres que le capital	48 586	101 731
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	150 000	152 449
Valeur nette des titres détenus	150 000	152 449
Prêts et avances consentis	646 218	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 701 891	139 363
Résultat du dernier exercice clos	-448	95 160
Dividendes encaissés	0	89 820

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

